

Syndicat National de la Police Grand-Ducale Luxembourg a.s.b.l.



- affilié au Syndicat Professionnel de la Force Publique
- affilié à la C.G.F.P.
- R.C.S. Luxembourg F988

Adresse retour :

Secrétariat du SNPGL
L-2957 Luxembourg

Aux organes de presse

Luxembourg, le 08.02.2021

Communiqué de presse

Objet : Réaction aux propos tenus par Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure à l'occasion d'une récente interview sur RTL

Le SNPGL se doit de réagir brièvement à une interview de Monsieur le Ministre Henri KOX diffusée sur les ondes de RTL en date du 3 février 2021 dans le cadre de l'émission « Invité vun der Redaktioun ».

La situation sécuritaire dans le quartier de la Gare et les quartiers avoisinants est plus qu'alarmante, et le récent décès d'un jeune homme, survenu à la suite d'une attaque au couteau par deux adolescents en constitue un triste point culminant.

Un sentiment d'insécurité dans le chef des citoyens semble dès lors plus que compréhensible et les querelles politiques entre Monsieur le Ministre et Madame la Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, n'arriveront certainement pas à diminuer ce sentiment.

Les propos hasardeux ou même ahurissants, peu éloquents pour le surplus, de Monsieur le Ministre en relation avec les raisons de la propension à la violence menant aux agissements criminels ne sont pas à commenter. Il en est autrement pour les (dés)informations dispensées à cette occasion, notamment en relation avec l'augmentation des effectifs et la réorganisation des méthodes de travail.

Les nombre de 85 fonctionnaires que Monsieur le Ministre met en avant, risque fortement d'induire en erreur les citoyens, en faisant croire que ces 85 policiers, dont 10 en tenue civile, seraient actifs en permanence à la Gare. Nous ignorons d'où Monsieur le Ministre tire ces chiffres, mais à notre vue des choses, il faut additionner les effectifs totaux en uniforme du Groupe gare du C3R Luxembourg (38, dont 10 renforts), du C2R Gare-Hollerich (20, dont 6 renforts) et du C2R Bonnevoie (14, dont 4 renforts), pour arriver à un total de 72 policiers, pourtant 3 de moins que les 75 (en uniforme) cités par Monsieur le Ministre. Parmi ces 72 fonctionnaires figurent par ailleurs aussi les chefs et adjoints (6) de ces 3 unités, qui en raison de leurs tâches administratives ne peuvent quasiment pas travailler sur le terrain. S'ajoute à cela, que les 66 policiers restants travaillent sur 2, voire 3 roulements.

Siège social : 19, rue Auguste Lumière
L-1950 Luxembourg

Tél : 244404278
Internet : www.snpgl.lu E-mail : snpgl@snpgl.lu
CCPL: IBAN LU63 1111 1910 4754 0000

En réalité, il ne peut donc rester qu'une douzaine de policiers par roulement pour le quartier de la Gare, de Bonnevoie et d'Hollerich, et l'ensemble des territoires de compétence des commissariats cités ci-avant.

En ce qui concerne l'outil miracle dit « remise-reprise », il nous semble aussi que Monsieur le Ministre vend des pommes pour des prunes. Il s'agit d'un projet pilote commencé en début janvier 2021 au C3R Luxembourg, destiné à réduire le nombre d'heures supplémentaires auxquels doivent généralement faire face les policiers en cas d'une affaire d'envergure, notamment une arrestation dans le cadre d'une procédure de flagrance. Si ce projet-pilote fait ses preuves, ce qui reste à attendre, la Police pourra sans doute mieux respecter les dispositions autour de l'aménagement du temps de travail, ce serait déjà une bonne chose, mais il faut se rendre à l'évidence qu'il ne parviendra pas à accroître la présence policière sur le terrain, bien au contraire.

Venons-en aux renforts massifs prévus pour les prochaines années suivant le plan de recrutement pluriannuel. Selon Monsieur le Ministre, il espère que les premiers 200 policiers pourront déjà être envoyés sur le terrain l'année prochaine, donc après une année de formation seulement, majoritairement théorique dans une salle de classe. Dans ce contexte, il revient au SNPGL que la Police prévoit d'envoyer ces nouvelles recrues, pendant leur phase d'initiation pratique, en patrouille avec un seul coéquipier plus expérimenté, question d'augmenter le nombre de patrouilles sans doute.

En tant que représentation du personnel, le SNPGL doit s'opposer avec véhémence à de telles réflexions, en ce qu'elles risquent de mettre sérieusement en danger les équipes ainsi composées et la sécurité des citoyens de par l'inexpérience de la recrue. Une nouvelle recrue, encore en phase de formation, peut tout au plus, au sens du SNGPL, figurer comme 3^{ième} membre de patrouille.

Pour finir, il y a encore lieu de s'attarder sur les 10 policiers en civil, qui semblent patrouiller dans le quartier de la gare. S'agit-il de 10 policiers supplémentaires en civil pour œuvrer 24/7 dans les domaines des stupéfiants, des mœurs, de l'immigration clandestine, de la mendicité organisée, des atteintes contre les personnes et les biens ? A croire ce qu'on nous rapporte, il n'y a pas un seul policier en civil de plus qu'avant pour combattre ces phénomènes de la criminalité quotidienne d'un quartier de la gare.

Monsieur le Ministre, veuillez arrêter de mettre le doigt dans l'œil des autres !

Le Conseil d'administration